

l'écho ternuerot

BULLETIN MUNICIPAL



DÉCEMBRE 2023



Agir ensemble pour Ternuay-Melay-et-Saint-Hilaire

Photographie de couverture : vue du centre village depuis la Vierge.

Crédit photo : Laetitia Valdenaire

Le mot du Maire

Chers tugnerotes et tugnerots,

Nous avons traversé ensemble plusieurs années marquées par divers défis, mais aussi par de beaux moments de solidarité et de résilience.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers chacune des associations et autres bénévoles pour leur dévouement. C'est grâce à cet engagement que notre village prospère et continue à être un endroit où il fait bon vivre.

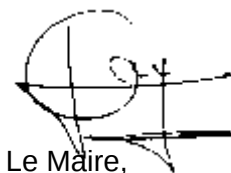
Comme à l'habitude, vous trouverez dans ce bulletin un bilan des projets réalisés depuis le début de notre mandat, ainsi que de l'information sur la vie communale.

En cette période festive, prenons le temps de nous retrouver, de partager des instants précieux en famille et entre amis. Gardons à l'esprit l'importance de la solidarité et du soutien mutuel, car c'est ensemble que nous construisons un avenir meilleur.

Je tiens à vous adresser, au nom de toute l'équipe municipale, mes vœux les plus chaleureux. Que cette fin d'année soit empreinte de joie, de paix et d'harmonie pour vous et vos proches.

Je vous invite également à nous retrouver le samedi 13 janvier à partir de 17h00 à la salle des fêtes pour la désormais traditionnelle cérémonie des vœux.

Très cordialement,



Le Maire,
Philippe GROSJEAN

Sommaire

1.	Bilan et projets	5
1.1	L'aménagement du territoire	5
1.2	Le soutien et le développement de l'économie locale	7
1.3	La solidarité	8
1.4	La dynamique culturelle, sportive et festive	9
1.5	La transparence	10
2	A la découverte de notre village	11
2.1	Rencontre avec la GAEC des Graviers	11
2.1	Modification du paysage au cours des derniers siècles	17
2.2	Recensement	18
2.3	Origine des patronymes de notre commune	18
3	Evènements	19
4	Un village où il fait bon vivre	24
4.1	Zoom sur Ternuay-Melay-et-Saint-Hilaire	24
4.2	Fleurissement	24
4.3	Carte Avantage Jeunes	24
4.4	Statut de la MAM	24
4.5	Restauration de la vierge du Chavany	25
4.6	Découverte de la faune et la flore de notre territoire	25
4.7	Donner du peps à vos neurones	25
4.8	Aménagement dans le village	26
4.9	Elagage	26
4.10	Aides à la rénovation de l'habitat	27
4.11	Hauteurs de haies	27
4.12	Boîtes aux lettres	27
4.13	Coup de bélier sur le réseau eau potable	28
4.14	Rappel numéros d'urgence	29
5	Etat civil	30
5.1	Naissances	30
5.2	Mariages	30
5.3	Décès	30
6	A noter déjà dans vos agendas...	31

1. Bilan et projets

C'est désormais une rubrique bien connue de notre bulletin de fin d'année. Lors des élections municipales de 2020, notre profession de foi nous avait permis de vous présenter les différentes actions que nous souhaitions engager pour notre commune si nous étions élus.

Comme nous l'avons fait depuis, à chaque fin d'année, nous reprenons exactement les termes de notre projet et répertorions toutes les actions réalisées depuis le début de notre mandat.



1.1 L'aménagement du territoire

<i>Nos engagements</i>	<i>Ce qui a été réalisé</i>
Mettre en place un audit patrimonial afin d'avoir une liste exhaustive de nos bâtiments publics et ouvrages d'art ainsi qu'une vision claire des risques et priorités (église de Ternuay, pont des Champs Fourguenons, ...).	• Réalisation d'un audit énergétique complet pour l'ensemble des bâtiments publics, • Mise en place de régulations de chauffage automatiques pour les bâtiments de la Mairie et de l'Ecole, • Vente du bâtiment de l'ancienne poste désormais transformée en bien d'habitation, • Réalisation d'audits techniques de l'ensemble de nos ponts et ouvrages d'art, • Rénovation de salle des fêtes en grande partie terminée, intérieur et extérieur, • Mise en conformité électrique et incendie de la salle de l'Ecole de Melay, • Aménagement de la place de l'église : mise en place d'un nouvel abribus et mise en herbe de l'ancien emplacement, • Rénovation de l'église : reprise des vitraux latéraux, dépose du bardage de la façade ouest, réfection de la toiture des deux bas-côtés, restauration du clocher, remplacement de l'horloge, • Rénovation de la toiture de la Mairie, • Lancement de l'étude de rénovation du pont des Champs Fourguenons.
Entretenir nos chemins forestiers et de randonnée communaux.	• Suivi régulier des chantiers forestiers et rénovation de nos chemins empierrés.
Mettre en valeur le petit patrimoine (lavoirs, puits, croix, ...), notamment par le biais de chantiers participatifs intergénérationnels.	• Entretien des croix de notre commune, rénovation de la vierge du Chavany et entretien de la grotte du Chavany par de courageux bénévoles, • Entretien régulier de l'ensemble de notre commune (fossés, revers d'eau, ...). • Remplacement des barrières du site de La Montagne

Entretien régulièrement notre réseau d'eau, nos routes, et nos espaces verts.

- Fin de l'indivision de la forêt du Frahier avec partage physique avec la commune de Faucogney-et-la-Mer (75% pour notre commune),
- Lancement du plan de relance pour le repeuplement de nos forêts : repiquage de près de 10 hectares de forêt en 2024,
- Attribution du marché et lancement du chantier de la nouvelle station de traitement eau potable. Celle-ci verra le jour en 2024 et sera subventionnée à 70%,
- Remplacement de la conduite d'eau principale traversant la rivière, au niveau de l'ancienne poste, et remplacement de plusieurs vannes principales de sectionnement,
- Rénovation de plusieurs secteurs de la route de la Montagne, de Saint-Hilaire, de Melay, de Terre Neuve, des Champs Journet et de la rue de la Praz,
- Engazonnement du cimetière,
- Mise en place de bancs (place de l'église, La Montagne, rue du Chavany, cimetière).



...et en 2024 ?

- Mise en place de la nouvelle station eau potable avec mise en service en fin d'année 2024,
- Remplacement de l'ensemble des vannes de sectionnement du réseau d'eau potable et de certaines bouches à incendie,
- Continuation du chantier de rénovation de l'église avec notamment la protection des vitraux de la façade ouest,
- Continuation de la rénovation de la salle des fêtes (couloir et salles annexes),
- Rénovation du toit de l'ancien presbytère,
- Rénovation du local technique « Maison Martin » avec mise en place d'une nouvelle porte de garage,
- Mise en place de nouveaux bancs sur la commune, (secteurs de Melay, Saint Hilaire, et centre village),
- Création de chemins de randonnées balisés.

1.2 Le soutien et le développement de l'économie locale

<i>Nos engagements</i>	<i>Ce qui a été réalisé</i>
Soutenir activement les activités existantes (commerces et entreprises locales).	• Préférence donnée aux entreprises ou artisans locaux pour nos travaux ou achats.
Améliorer l'accessibilité digitale (accès internet haut débit et couverture réseau mobile),	• Déploiement de la fibre sur l'ensemble de la commune à fin 2023 (projet piloté par Haute-Saône numérique) • Mise en place d'un espace numérique en libre-service (local situé en Mairie, à proximité de l'agence postale communale), • Mise en place d'ateliers hebdomadaires d'accès au numérique, • Organisation d'une permanence en Mairie de la France Service de Haut du Them - Château Lambert.
Rechercher activement des aides régionales, nationales ou européennes.	Nous explorons systématiquement toutes les possibilités de subventions possibles avant de lancer un investissement. A titre d'exemple : • Obtention de subventions départementales annuelles pour nos voiries communales (~17%) et rurales (~45%), • Obtention de 70% de subventions (agence de l'eau et département) pour le dossier de la station de traitement d'eau, • Obtention de 80% de subventions (SIED, département et fond de concours CCME) pour la salle des fêtes, • Obtention de 40% de subventions (département) pour le chantier de rénovation de l'église, • Obtention de 80% de subventions (Etat) pour le plan de relance forestier.
Promouvoir le village et favoriser l'accueil de toutes initiatives privées ou publiques créatrices d'emplois.	• Première phase de viabilisation du lotissement terminée avec l'ouverture à la commercialisation de 12 parcelles d'environ 1000m² chacune, • Support du projet privé de création d'une MAM sur notre commune. La MAM « Enchanteresse » devrait ouvrir au deuxième trimestre 2024, • Nouvelle citation de notre commune aux palmarès des maisons et villages fleuris et de la Route des Villages Fleuris (1^{ère} dans sa catégorie), • Renouvellement du programme de stérilisation des chats errants.
Maintenir le niveau de l'imposition locale.	• Mise en place, avant l'augmentation générale des taux observée cette année, de nouveaux financements pour soutenir nos investissements, • <u>Aucune augmentation de la fiscalité communale depuis le début de notre mandat.</u>

Défendre activement nos intérêts et idées au niveau de l'intercommunalité.	• Mise en place de nouvelles conventions eau potable avec l'ensemble des communes clientes permettant un retour à l'équilibre du budget eau, • Enregistrement du projet de MAM de la commune via la création d'une fiche action CRTE (Contrat de Relance et Transition Ecologique), • Représentation de notre commune dans les commissions eau, finances et urbanisme de la communauté de communes. • Obtention de nombreux fonds de concours de la CCME pour la rénovation du pont de Chevigney, de la salle des fêtes et de l'église.
--	--



...Et en 2024

- Démarrage des travaux du plan de relance forestier,
- Continuation de l'aménagement du lotissement,
- Continuation de l'effort d'investissement sur l'embellissement des espaces verts et de la voirie,
- ...

1.3 La solidarité

Nos engagements

Ce qui a été réalisé

Agir en faveur de nos aînés et des personnes fragilisées : • En proposant un programme régulier d'activités (événements intergénérationnels, ateliers avec les organismes de caisse de retraite, repas festifs, jeux de société...), • En développant une action ciblée auprès des personnes les plus isolées.	• Mise en place du Conseil des Sages et du Conseil des Jeunes, avec implication de ceux-ci dans la vie municipale, • Instauration de contacts téléphoniques dédiés aux personnes les plus isolées, • Soutien financier aux associations locales, • Fabrication de cartes et menus de Noël par les enfants du périscolaire et les élèves de notre école, • Mise en place des ateliers « Bons Jours - Eureka » sur le thème de la mémoire ou du sommeil, • Organisation du repas de fin d'année des anciens le samedi 16 décembre avec distribution des colis de Noël à celles et ceux qui ne pourront y assister.
Soutenir l'école primaire, et plus généralement les familles en améliorant le service d'accueil périscolaire.	• Maintien du périscolaire du matin, • Investissement dans du matériel numérique à niveau ainsi que dans l'achat de livres, • Achat et mise en place de nouveaux équipements (lave-linge, bac de douche), • Distribution gratuite de la carte Avantage Jeunes, • Mise en place d'une messagerie instantanée avec l'équipe enseignante et participation aux conseils d'école.

Continuer à perpétuer le devoir de mémoire et le respect de nos institutions militaires.	• Pérennité des cérémonies commémoratives, • Soutien financier aux associations perpétuant le devoir de mémoire.
Développer des actions de formation : prévention routière, premiers secours, ...	• Installation de défibrillateurs (à l'intérieur de la salle des fêtes et sur le mur extérieur de l'Ecole de Melay), • Mise en place des ateliers Bons Jours.



...Et en 2024

- Continuation d'actions de soutien aux associations locales et aide à la mise en place d'événements socio-culturels,
- Développement de liens intergénérationnels, notamment au travers des actions de fleurissement de notre village ou de création de chemins de randonnée,
- Maintien des cérémonies commémoratives et soutien aux associations perpétuant le devoir de mémoire,
- Mise en place de formation aux premiers secours,
- ...

1.4 La dynamique culturelle, sportive et festive

Nos engagements

Ce qui a été réalisé

Soutenir activement le tissu associatif : réfléchir à un projet de maison des associations, à une mise à disposition des salles communales, ...	• Soutien financier ou organisationnel à plusieurs associations.
Etudier un plan de rénovation et de mise aux normes de la salle polyvalente.	• Rénovation de la salle des fêtes en grande partie terminée.
Créer un espace de jeux en plein air dédié aux jeunes.	• Intégration d'un secteur de jeux dans le projet de lotissement, • Etude de création d'un espace multisport au centre du village.
Mettre en place un jumelage, soutenir les échanges scolaires.	• Chantier mis en pause en 2023 par manque d'intérêt, remise en œuvre en 2024.
Promouvoir et supporter l'organisation d'événements (feu de la St Jean, expositions d'artistes, marchés de Pays, ...).	• Support au conseil des jeunes initiateur des opérations « nettoignons la nature » ou atelier de construction de cabanes à oiseaux, • Aide à l'organisation du week-end sportif La Bic'Ket, du rallye surprise, du vide grenier et de la marche nocturne du Téléthon.

...Et en 2024



Continuation de notre engagement envers le tissu associatif : rencontres régulières et apport d'aides financières ou logistiques.

Mise en place d'un calendrier de travail avec le conseil des Sages et le conseil de Jeunes afin de garantir plus d'interaction.

1.5 La transparence

<i>Nos engagements</i>	<i>Ce qui a été réalisé</i>
Être à l'écoute de nos concitoyens et communiquer en temps réel sur les décisions prises.	• Réunions d'information publique (la dernière ayant eu lieu le 8 septembre), • Intégration du conseil des sages et du conseil des jeunes dans les activités municipales, • Permanences en mairie, • Disponibilité téléphonique pour les urgences, • Informations en temps réel sur Panneau Pocket, • Animation d'une page Facebook : « Agir ensemble pour Ternuay Melay et St Hilaire ».
Créer un conseil municipal des « jeunes » ainsi qu'un conseil des « sages ».	• Conseils en place depuis 2022 avec déjà plusieurs réalisations.
Publier un bulletin municipal d'information périodique.	Deux publications annuelles : • Une publication avant l'été avec la présentation du budget • Une publication avant les fêtes de fin d'année avec le statut des projets réalisés
Maintenir des heures de permanences régulières.	• Préservation du nombre d'heures de permanence du secrétariat, • Accueil par les élus sur demande.
Sécuriser le statut de nos employés communaux.	• Maintien de nos employés actuels, • Emploi d'un nouvel agent technique (Jérôme Morel) en CDD à temps complet depuis le 1^{er} avril 2023
Organiser des réunions d'information publiques ouvertes aux habitants.	• Cérémonie des vœux du maire du 7 janvier, • Réunions d'information publique (la dernière ayant eu lieu le 8 septembre).
Créer un site internet dédié à la promotion de notre village et à ses activités sociales et culturelles.	• Projet mis en pause en 2023.
Aller régulièrement à la rencontre des habitants.	• Présence régulière des élus sur le terrain.

...Et en 2024

On continue sur ce rythme !

Nous restons bien sûr à votre disposition pour toute question. **A noter la cérémonie des vœux 2024 du Maire prévue le samedi 13 janvier à 17h00 à la salle des fêtes.**

2 A la découverte de notre village

2.1 Rencontre avec la GAEC des Graviers

Nous avons choisi de rencontrer, au printemps 2023, le couple Tugnerot d'agriculteurs producteurs laitiers, Bruno et Isabelle Couterut, à la tête d'une exploitation de 105 ha dont 15 en propriété.

Bruno Couterut

J'ai découvert ma passion pour l'agriculture dès mon enfance, passant mes vacances avec plaisir chez mon oncle et ma tante, frère et sœur, installés dans la ferme familiale, à Ternuay, route de la Montagne. Cela a commencé à l'âge de 10 ans, et mes parents ont accepté mon choix.

J'ai donc suivi une formation de 4 ans au lycée agricole de Dannemarie sur Crête (25), où j'ai obtenu un BEP agricole en 1988 avec une spécialisation en élevage et polyculture. Elle m'a été très utile, absolument nécessaire. Elle m'a fourni des bases essentielles, comme la compréhension du fonctionnement des plantes et le comportement des animaux.



Les stages que je devais effectuer loin de chez moi étaient également très instructifs, me permettant de découvrir des choses nouvelles, notamment à Montcey et Jussey. Il m'arrivait de rester un mois sans retourner chez moi.

Bien que j'aie apprécié mes études, à l'âge de 18 ans, j'ai ressenti le désir de travailler. Pendant 3 ans et demi, j'ai œuvré au service de remplacement de la chambre d'agriculture de la Haute-Saône. Ensuite, j'ai occupé un poste de salarié agricole à Valleriois-le-Bois pendant plus de 7 ans, travaillant principalement dans une grande ferme spécialisée dans la production laitière, les céréales, et également dans l'élevage de viande. Ces années ont été cruciales pour acquérir une solide expérience. De 1992 à 2000, j'ai résidé essentiellement sur la ferme, et plus tard, lorsque nous nous sommes mis en couple avec Isabelle, nous avons loué une maison au centre de Valleriois.

En 2000, à l'âge de 30 ans, j'ai repris l'exploitation de mon oncle et de ma tante, à Ternuay.

Isabelle Couterut

J'ai obtenu un CAP en collectivité et ai travaillé dans une déchetterie de 2001 à 2008.

Ensuite, durant les 3 années de mon congé parental, j'ai pris la décision de m'associer à mon mari. C'est ainsi qu'en 2012, à l'âge de 39 ans, j'ai suivi une formation pendant un an à la MFR de Fougerolles, aux côtés de jeunes de 18 et 20 ans. J'ai obtenu un Bac agricole, nécessaire pour bénéficier des aides à l'installation. Je suis devenue agricultrice et nous avons créé, Bruno et moi, le GAEC des Graviers.

Reprendre mes études à l'âge de 39 ans avec trois enfants a nécessité beaucoup de volonté. Certains jours, je peux regretter de m'être installée en raison du manque de reconnaissance de la part des gens.

Il est constamment nécessaire d'investir, et dès qu'une terre se libère, il faut disposer des fonds nécessaires pour l'acquérir.

Au printemps 2023, environ à 10 ans de la retraite, nous avons acheté le bâtiment et les terres agricoles de Mme Toillon à Belonchamp, que nous louions jusqu'alors.

Notre exploitation est répartie en trois bâtiments à différents lieux :

- *Le bâtiment principal à Ternuay, hangar construit en 2010, à la sortie du village, à droite, en direction de Servance.*
- *Une première annexe à Ternuay, la plus ancienne, la ferme familiale, route de la Montagne où se trouvent une trentaine de jeunes génisses et de veaux sevrés. Notre maison construite en 2003 se trouve à proximité.*
- *Une seconde annexe à Belonchamp, la plus récente qui accueille des animaux demandant moins de surveillance, soit une petite dizaine de génisses portantes.*



Le bâtiment principal abrite :

Environ 65 vaches laitières. *Notre troupeau comprend 60 vaches de race montbéliarde, plus rustiques et moins sujettes aux maladies, ainsi que 5 Prim Holstein de souche canadienne, produisant plus de lait mais étant moins résistantes. La production annuelle est d'environ 6500 litres par vache :*

- *Au-dessous de 5000 litres, nous vendons la vache,*
- *Entre 5000 et 6000 litres, nous ne conservons pas la descendance et vendons les veaux pour la viande,*
- *Au-delà de 6000 litres, nous conservons la descendance par insémination artificielle de la même race que la mère.*

Le prix du lait s'élève à 43 centimes le litre en 2022, contre 39 centimes en 2021. Il est expédié chez Lactalis, principalement pour la production de la cancoillotte, bénéficiant d'une Indication Géographique Protégée (IGP) depuis 2022.

Le contrôle de la qualité du lait s'effectue au moyen d'un contrat annuel facultatif de 3500€. Chaque vache est soumise à un échantillonnage individuel, permettant d'éliminer le lait d'une vache en cas de maladie, 10 fois/an.

La présence du vétérinaire diminue progressivement, en raison de son désintérêt pour les consultations rurales. Celui d'Ecromagny se déplace encore, sauf pendant ses vacances, délivrant des ordonnances à conserver pendant 5 ans, sans lesquelles aucun médicament ne peut être obtenu. Le coût augmente, tandis que l'efficacité diminue en raison de la résistance due à des prescriptions inutiles, et des produits autorisés dans d'autres pays européens et interdits en France.

À la suite d'une formation à la chambre d'agriculture, pour le contrôle des parasites, nous utilisons des plantes et des huiles essentielles ; 3x15ml déposés sur le dos des bovins trois jours consécutifs et deux fois par an en période de pleine lune.

Une autre formation nous a permis d'évoluer en utilisant l'homéopathie préventive et curative, notamment pour traiter la grippe. Les granules, achetés en pharmacie, sont dilués dans l'eau des abreuvoirs pour en faciliter l'ingestion.

Le fauchage des bords de route et des chemins expose les canettes non ramassées dont les morceaux saillants peuvent représenter un danger sérieux pour les animaux ; avant que les animaux ne soient mis en pâture pour la première fois à l'âge d'un an, une barrette aimantée est systématiquement introduite dans leur estomac. Cela permet d'attirer tous les objets métalliques qui y resteront jusqu'au décès de l'animal, prévenant ainsi toute perforation de la panse.

J'ai appris à assister les vaches lors de la mise bas. En cas de difficultés, comme lorsque la vache ne parvient pas à se relever, cela peut être la fièvre de lait. Dans ce cas, le calcium reste bloqué sur son squelette, et nous réalisons nous-mêmes une perfusion.

Les échanges avec d'autres agriculteurs nous permettent d'adapter les traitements qui sont efficaces pendant une période donnée. Par la suite, des ajustements sont nécessaires. La génétique peut fragiliser les animaux.

C'est pourquoi, depuis 2016, nous avons un taureau limousin docile, en pâture en été et en automne avec des futures mères. Pendant l'hiver et le printemps, il est logé dans le bâtiment.

Ce choix a été privilégié pour garantir la collecte du lait, contrairement à l'utilisation continue de médicaments traditionnels.

Depuis 2021, nous avons le droit de vendre des génisses portantes à l'export. Les marchés sont sujets à des fluctuations en fonction de l'offre et de la demande, entraînant des variations significatives des cours entre la naissance et l'éventuelle vente à l'âge de 2 ans.

En moyenne, une vache donne naissance à entre 1 et 8 veaux, avec une moyenne de 5. Par la suite, elle est vendue à la boucherie, principalement pour la production de steaks hachés, une viande très demandée actuellement.

Lors du premier vêlage de la génisse, future vache, elle déménage, passant d'un box à une logette. Pour faciliter ce déplacement nous plaçons déjà son veau dans la logette afin d'attirer sa mère.

Environ 25 veaux nourris au biberon, femelles destinées à devenir de futures productrices. Nous ne disposons pas de ressources suffisantes pour en nourrir davantage.

A un mois les veaux mâles sont vendus entre 50 et 300€, principalement à un négociant d'Ormoiche. Le choix du mâle reproducteur dépend de la destination prévue de sa descendance (lait ou viande). Grâce aux semences sexées lors de l'insémination, nous atteignons un taux de réussite de 80% dans le choix du sexe. Cependant, en raison de la probabilité plus faible de réussite de fécondation, après deux tentatives infructueuses, nous revenons à une insémination traditionnelle.



Parfois, le taux de mortalité dans la semaine qui suit la naissance peut être important. En 2022, nous avons enregistré 15 décès sur 72 naissances. Nous assumons les frais d'équarrissage tout au long de l'année, et non à chaque décès.

Pour faire diminuer cette mortalité, nous utilisons des box en plastique pour séparer les veaux.

De plus, nous remettons au goût du jour une ancienne méthode : le bouc. Nous sacrifions actuellement notre quatrième bouc ; il contribue à éviter la propagation des maladies chez les veaux en les absorbant. La durée de vie d'un bouc peut varier entre un mois et 2,5 ans.



Notre bouc sacrifie sa vie pour en sauver d'autres !

Les aliments

Au cours d'une année normale, nous consacrons 15 à 20 jours aux foins et 15 jours aux regains (seconde coupe). Ensuite, l'herbe qui repousse est broutée par nos animaux. En raison de la sécheresse, nous avons réduit notre cheptel de 20 %, car nous n'avons plus suffisamment de nourriture pour les maintenir. Trouver du fourrage devenait trop problématique.

Nous n'ensilons pas l'herbe et ne produisons pas de céréales. Les bottes de foin sont conditionnées sous plastique, ce qui est appelé l'enrubannage. Les pourcentages de matière sèche varient : foin 85, sous plastique 65, ensilage 35 et herbe verte 10.

Alimentation, **par jour, par vache** :

- En été, elles ont de l'herbe à volonté, tandis qu'en hiver, elles reçoivent 12 kg d'enrubannage,
- 2 kg de foin toute l'année, équivalent des fibres pour les humains,
- 1 kg de maïs et 1 kg d'orge livrés en vrac chaque mois, que nous aplatissons. L'achat direct auprès d'un paysan est interdit par l'Union européenne qui souhaite récupérer des taxes,
- Entre 0 et 3 kg de compléments alimentaires peuvent être ajoutés quotidiennement, selon la production de lait, constituant notre principal coût. Il n'y a plus de farine animale dans l'alimentation bovine.



Nous réduisons l'utilisation d'engrais en raison de la sécheresse, qui limite la croissance de l'herbe.

L'approche agricole est aujourd'hui plus réfléchie qu'il y a 30 ans. Nous faisons face à une insuffisance de fumier et de lisier, ce qui rend inévitable l'usage d'engrais. Notre mélange comprend 75% de fumier/lisier et 25% d'engrais.

La responsabilité juridique de notre assurance nous a été bénéfique cette année en nous aidant à obtenir une indemnisation contre les dégâts causés par les sangliers.

Ces dégâts augmentent chaque année et ne sont pas pris en considération par les personnes concernées.

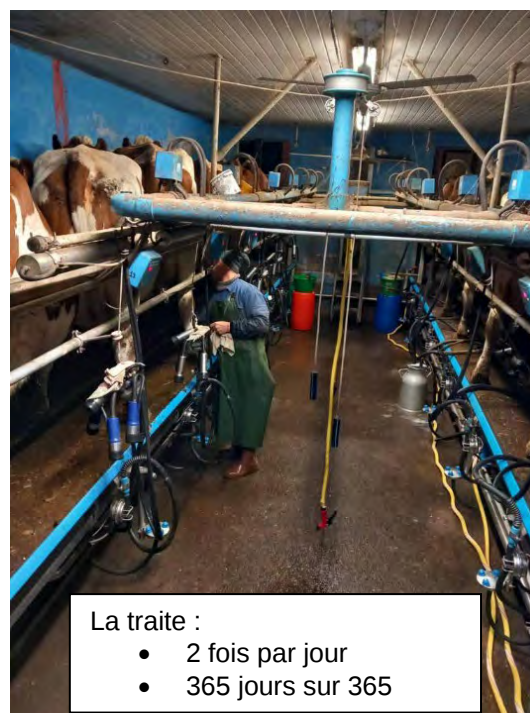
Journée de travail type

	Bruno	Isabelle
5h45 - 9h00	• Surveiller et soigner les animaux • Traire pendant 1h30	• Nourrir les vaches • Abreuver les veaux • Nettoyer l'étable
9h00 - 9h30	PAUSE PETIT DEJEUNER	
9h30 - 12h00	• Soigner les animaux dans les 2 annexes Ternuay et Belonchamp • Fumer les prés, récolter, entretenir les pâtures... • A différencier selon la saison	Travailler à la maison sauf urgences ou besoins autres
12h00 - 13h00	PAUSE DEJEUNER	
13h00 - 16h30	Idem 9h30/12h15	• Idem 9h30/12h15 • +30 à 45 minutes de secrétariat /jour
16h30 - 20h00	• Idem 5h45/9h00 • + 30 à 45 minutes de secrétariat /jour	Idem 5h45/9h00
TOTAL :	Environ 14h/jour	Environ 9h/jour

Lors des périodes de foin ou si je suis parti plus loin (nous louons également des champs à Servance-Miellin), je prends un sandwich sur le tracteur.

En été, bien que le nettoyage soit réduit puisque les animaux sont en pâture, les déplacements augmentent car nous devons les amener et les ramener pour la traite.

Dans les annexes de Ternuay et Belonchamp, il n'y a pas d'entretien, mais une surveillance accrue des animaux qui sont à l'extérieur. Nous les rentrons le plus tard possible en fonction de la météo. Si la sécheresse retarde la croissance de l'herbe, les animaux sont lâchés vers le 15 avril et les vaches laitières sont ramenées vers le 20 octobre, tandis que les autres peuvent profiter des pâtures jusqu'au 10 novembre.



La traite :

- 2 fois par jour
- 365 jours sur 365

Le dimanche, pas de réveil, nous nous levons à 6h30, travaillons jusqu'à 12h, puis reprenons de 16h30 à 20h. Nous effectuons un surcroît de travail administratif ce jour-là.

Lorsqu'une sortie est planifiée, il y a toujours un imprévu lié à une vache. Par exemple, avant de nous rendre au théâtre à Servance, il a fallu intervenir d'urgence sur une vache potentiellement en détresse, en introduisant un mètre de tuyau d'arrosage dans sa gueule pour libérer de l'air de son estomac. Bien que cela ait pris 20 minutes, cela pourrait avoir sauvé la vie de l'animal.

Pour rester en contact avec le métier, nous participons activement aux réunions de la chambre d'agriculture.

L'évolution de la profession présente moins de pénibilité physique, mais une pression administrative grandissante. Pour l'acquisition du hangar de Belonchamp, nous avons souscrit un prêt relais qui débutera à la fin du remboursement du hangar de Ternuay, actuellement à 2500€/mois, sans compter le remboursement des machines agricoles. Nous investissons régulièrement, mais avec prudence pour minimiser les charges sociales. Notre tracteur, datant de 2004 et totalisant 11 000 heures de fonctionnement, doit être remplacé. Cependant, nous ne pouvons pas nous permettre d'en acheter un neuf, qui coûterait 100 000€.

Chaque mois, environ 1400€ sont prélevés pour les besoins quotidiens de notre famille, tandis que le reste est réinvesti dans les animaux, l'achat de matériel, de terres, et l'entretien des parcelles et des bâtiments. Nous reconnaissons être pris dans un engrenage, et si nous avions le choix, nous envisagerions de nous arrêter.

Nous déléguons des travaux à d'autres prestataires en cas d'accident ou de maladie, plutôt que d'investir dans du nouveau matériel. Certaines tâches complexes sont confiées à des professionnels. Nous achetons nos céréales et n'effectuons donc pas de labours.

Nous favorisons également l'achat de matériel en commun au sein d'une CUMA, un regroupement d'une quarantaine d'agriculteurs des environs. Par exemple, nous partageons une machine à moudre le fumier situé sous les animaux (à l'exception des laitières) pour en faire du compost afin qu'il se décompose plus rapidement, ainsi qu'une faucheuse pour les bords des prés, un rouleau, et une fraise rotative.

Notre travail ne vise pas seulement la reprise de l'exploitation, mais est orienté vers notre bien-être personnel pour les dix prochaines années. Bien que nous n'empêchions pas nos filles de reprendre l'exploitation, nous conseillons aux jeunes, intéressés par l'agriculture, de diversifier leurs expériences dans d'autres domaines avant de prendre une décision définitive.

Nous aimerions que chacun prenne conscience de l'importance de notre métier pour l'aménagement et l'entretien du territoire de moyenne montagne.

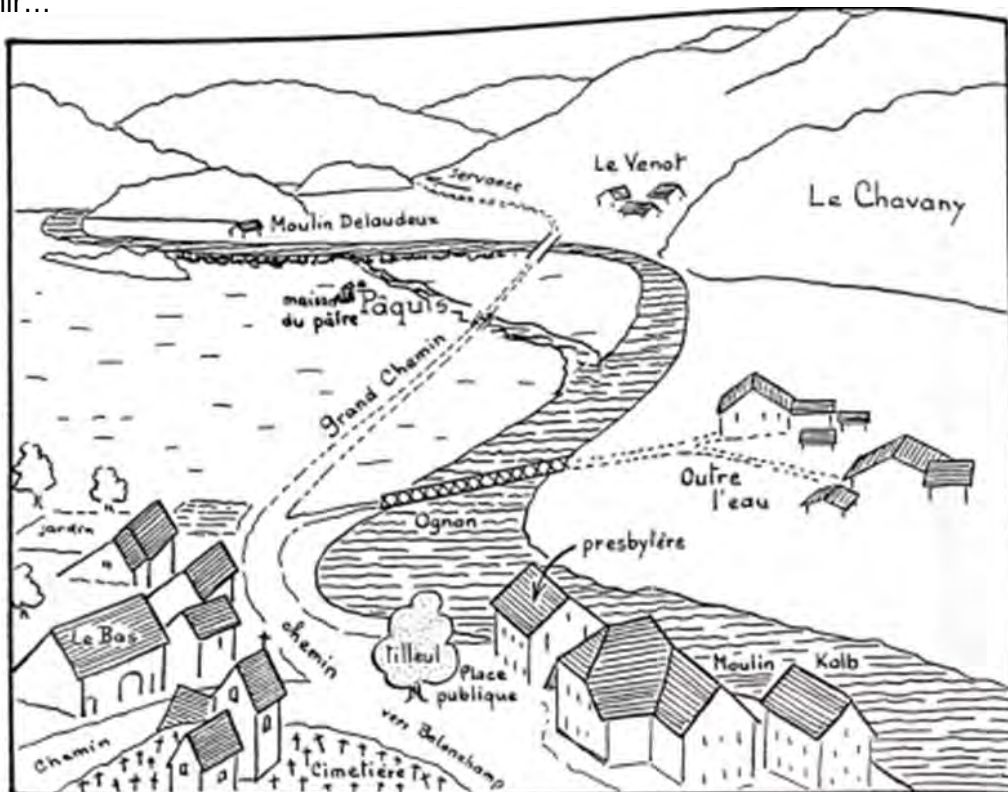
Nous serions ravis d'accueillir les personnes intéressées par la visite de notre exploitation.



Visite du sénateur Rietmann en 2021

2.1 Modification du paysage au cours des derniers siècles

Ces deux croquis schématiques, exécutés l'un d'après un plan du 18^e siècle, l'autre d'après une photo actuelle, montrent le village à 250 ans de distance. Le pâquis inondable traversé par l'ancien lit de la rivière est devenu le centre de Ternuay. La petite église au milieu du cimetière a disparu en 1785. Une autre a été construite près du pont. Le grand chemin est devenu route asphaltée. Des maisons se sont élevées au 19^e siècle sur son parcours. La passerelle s'est déplacée. La place publique et son vieux tilleul ne sont même plus un souvenir...



Extrait du livre de Pierre Caritey « Ternuay d'autrefois », Histoire n°1, SALSA

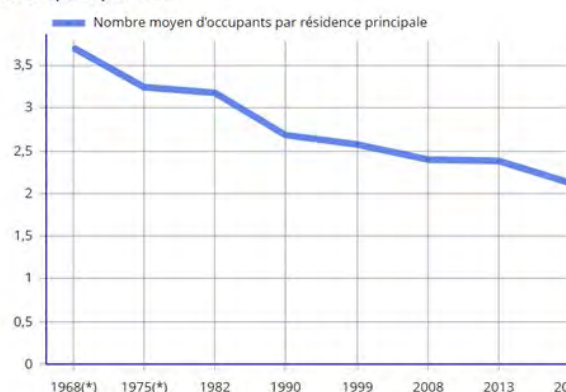
2.2 Recensement

Le dernier recensement a eu lieu en 2019.

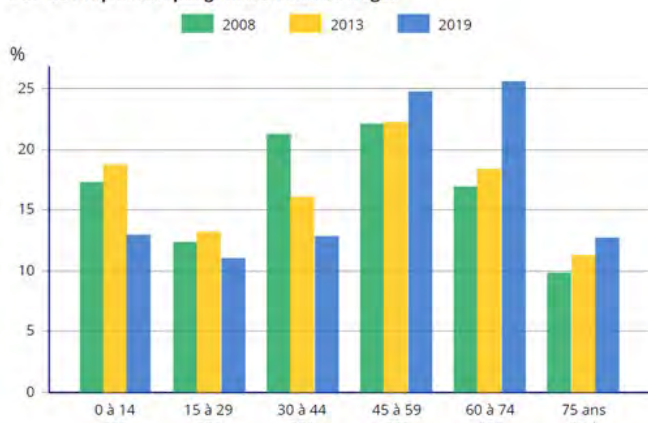
L'INSEE, l'institut national de la statistique et des études économiques, a élaboré les graphiques ci-dessous.



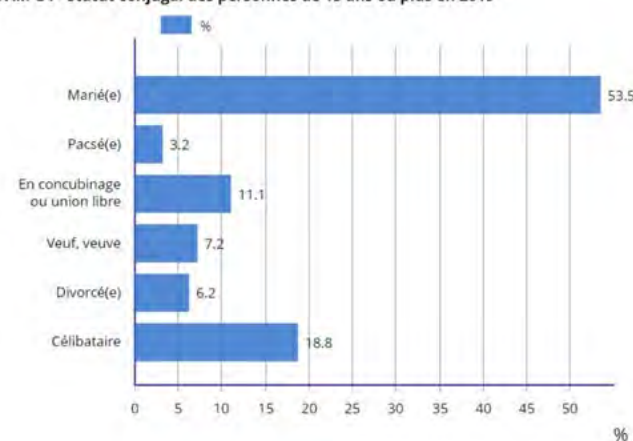
FAM G1 - Évolution de la taille des ménages en historique depuis 1968



POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



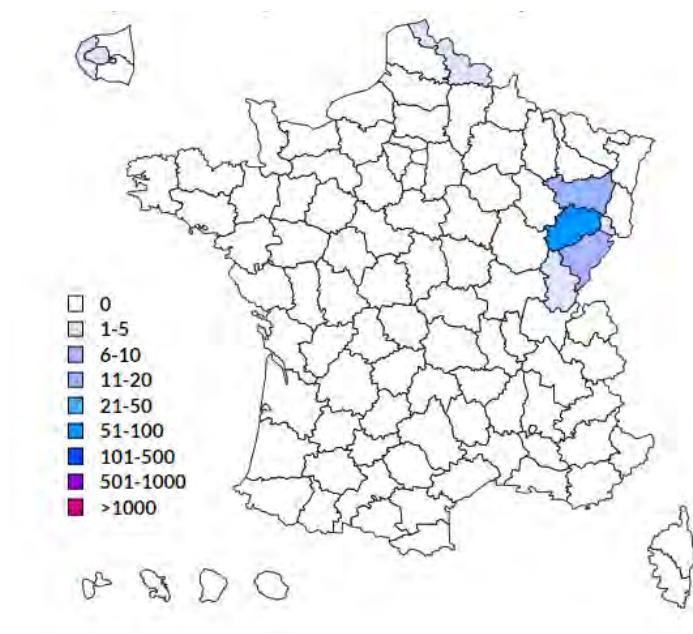
FAM G4 - Statut conjugal des personnes de 15 ans ou plus en 2019



Le prochain recensement aura lieu en février 2024.

Jérôme Morel, notre nouvel employé communal, passera dans chaque foyer afin de recueillir les nouvelles données qui seront alors consolidées par Morgane Caritey, notre secrétaire de Mairie.

2.3 Origine des patronymes de notre commune



LALLOZ : est un nom de famille très rare qui pourrait représenter une variation de lalauze, l'alaube, forme régionale ouest de l'alouette, sobriquet qui s'est appliqué à une personne aimant chanter comme l'oiseau.

Comme le montre la carte ci-contre, 1639 naissances entre 1891 et 1915, essentiellement en Haute-Saône, notamment à Ternuay et les départements voisins 88,54 et 57.

Entre 1891 et 1990, environ 679 personnes portaient ce nom dans 51 départements.

3 Evènements

Rallye de la Luronne



Domination de l'équipage Antonin Mougin – Isabelle Galmiche (d'origine tugnerote) lors du rallye de la Luronne sur nos routes locales, les 27 et 28 mai.

La Bic'Ket – La Marche - 10 juin

Cette année le foyer rural tugnerot a pu intégrer le festival de randonnée 1000 pas 1000 étangs qui célèbre sa 20^e édition.

420 personnes ont foulé nos sentiers de randonnées. Les marcheurs ont souligné la beauté des paysages sous un soleil généreux.



Un parcours de 5 km, plus spécialement réservé aux familles. Pour le plaisir des plus jeunes, l'organisation par la maison de la nature de 2 ateliers : observation de libellules et peinture de papillons.



On se bouscule au ravitaillement, dans la bonne humeur !



La Bic'Ket – La diagonale des 1000 étangs - 11 juin

Ternuay devient un lieu incontournable pour les trailers. Le dimanche 11 juin, sous une forte chaleur, en club ou en individuels, 243 inscrits se sont élancés sur les sentiers forestiers. 238, 166 hommes (69,8%) et 72 femmes (30.2%) ont franchi la ligne d'arrivée.

Toutes les forces vives de l'ASMSB (association sportive Melisey Saint Barthélémy), en particulier le coprésident tugnerot Frédéric Grosjean, ont organisé efficacement la cinquième édition de la diagonale des étangs.

Ils ont été soutenus par de nombreux bénévoles et sponsors.

Le classement :

Hommes 10 km

1	MAURICE	JOHN	00:45:12	
2	APPELT	DENIS	00 :46:29	
3	HUMBERT	LILIAN	00:47:07	

Femmes 10 km

1	PETIT	FLORINE	00:54:48	+ 00:09:36
2	DUCHANNOY	LAURENCE	00:55:56	+ 00:10:44
3	MISSEY	CHRISTELLE	00:57:57	+ 00:12:45

Hommes 18 km

1	PANZAVOLTA	LUCA	01 :17 :07	
2	ZULIANI	JORIS	01 :17 :29	+ 00 :00 :22
3	SIRON	SEBASTIEN	01 :21 :46	+ 00 :04 :39

Femmes 18 km

1	MOUSTAKIR	JULIA	01:31:52	+ 00 :14 :45
2	COLIN	MELANIE	01:35:32	+ 00 :18 :25
3	LEUVREY	FANNY	01:51:13	+ 00 :34 :06



La Bic'Ket – Le parcours VTT - 11 juin



30 courageux vététistes, malgré les orages successifs, ont sillonné à leur tour les deux grands parcours.

Ils sont revenus trempés, crottés, dépités ou enchantés !

Nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine édition, totalement renouvelée, sans vtt, départ et parcours inédits, les **08 et 09 juin 2024**.

Départ sur le plateau de Ternuay, à Melay, au lieu-dit des Prary.

Samedi 08 juin Trail

Diagonale des 1000 étangs

18h00 : départ du 18 km

18h45 : départ du 11 km

Dimanche 09 juin Marche

Festival 1000 pas aux 1000 étangs

Départ possible toute la journée

Parcours de 5 km, 11km ou 18 km

Marché artisanal

Le week-end du 17 et 18 juin, 37 artistes, artisans ou producteurs locaux ont investi la salle des fêtes et ses extérieurs. Tous, chacun dans leur domaine, sont toujours fiers de montrer leurs dernières productions et d'expliquer aux intéressés une partie de leur art. Bois, cuir, osier, métal... ont côtoyé légumes, bière, fromages...

Dans une ambiance champêtre, environ 800 visiteurs ont apprécié le savoir-faire du territoire riche en diversité et en talents.



Atelier cabanes à oiseaux – 9 septembre

La fabrication de cabanes à oiseaux n'a plus de secrets pour 9 apprentis menuisiers qui se sont retrouvés le 09 septembre vers la salle des fêtes.

Une lasure teinte naturelle pour ruches a parachevé les abris. Le conseil des jeunes va les installer, elles n'attendent plus que des locataires à courte durée.

Un grand merci aux organisateurs et encadrants !



Vente de couscous de la FNACA-FDAC – 9 septembre



Merci pour le grand élan de solidarité !

Les 1000 étangs en ballons - du 5 au 10 septembre

La nacelle de la montgolfière est un excellent moyen de profiter des paysages exceptionnels du plateau des 1000 étangs et notamment de notre village. Merci à "Ballooning Adventures" !





Vide grenier – 17 septembre

Le Foyer Rural de Ternuay a organisé avec succès son second vide grenier.

34 stands étaient à la disposition des chineurs.

Sous ce chaud soleil, la buvette a été appréciée.

Loto du Club revivre 22 octobre



Comme à son habitude, le loto du Club avait fait le plein. De nombreux lots ont été gagnés par des participants qui sont repartis heureux de leur après-midi.

Commémorations du 11 novembre



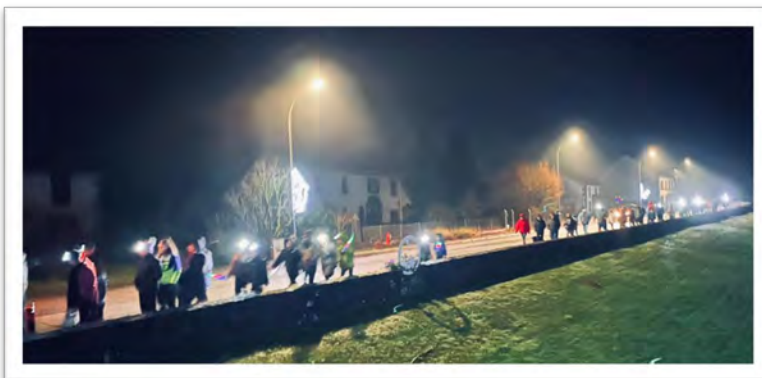
Merci à nos enfants de l'école, aux associations patriotiques, à nos sapeurs-pompiers et à la population venue nombreuse perpétuer le devoir de mémoire.

Téléthon du 8 décembre

Lampes frontales et imperméables ont été indispensables à la centaine de marcheurs courageux venue arpenter les 4 ou 8 km de cette randonnée nocturne pour Maxou en ce vendredi 8 décembre. Vin et chocolat chauds ont été les bienvenus.

Merci aux bénévoles du foyer rural et aux vitaminés.

L'intégralité des dons, plus de 1000€ avec ceux collectés auprès de l'Epicerie du Tram, ont été reversés au Téléthon.



4 Un village où il fait bon vivre

4.1 Zoom sur Ternuay-Melay-et-Saint-Hilaire

Une « Pause » photographique estivale hors cadre. Ternuay comme vous ne l'aviez jamais vu ! De juin à septembre 2023, murs, passerelle, pont, arbres se sont parés de photographies prêtées par l'association lédonienne (Lons-Le-Saunier) « Photo Mathe » à travers 3 thèmes : **lumières, présences et regards**.



4.2 Fleurissement

Notre village a reçu le 1^{er} prix de fleurissement de La Route des Villages Fleuris

Il a également été primé par le département parmi 5 communes haut-saônoises dans la catégorie des villages de 301 à 1000 habitants.



4.3 Carte Avantage Jeunes

En 2023, la commune de Ternuay-Melay-et-Saint-Hilaire a de nouveau offert la Carte Avantages Jeunes, d'une valeur de 10 euros, aux jeunes nés entre **le 1^{er} janvier 2005 et le 31 décembre 2018**. C'est une carte de réduction régionale qui permet à tous les jeunes de moins de 30 ans d'avoir des réductions et des gratuités dans les domaines liés à la culture, aux sports, aux loisirs et dans les commerces.

Sur 32 jeunes éligibles à cette carte, 17 en ont fait la demande.

4.4 Statut de la MAM



La MAM « Enchanteresse » ouvrira ses portes au deuxième trimestre 2024. Manon Leuvrey et Coraline Bietry sont les courageuses entrepreneuses à l'origine de ce beau projet.

Le site est situé au 7 Le ru Jeannot à Ternuay.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Mairie (coordonnées en dernière page) ou les assistantes maternelles :

Coraline Bietry
06 09 01 58 23

Coraline.bietry@gmx.fr

Manon Leuvrey
06 58 77 99 92

leuvrey.manon@gmail.com

4.5 Restauration de la vierge du Chavany

Grâce à la bonne volonté de personnes attachées au village de Ternuay-Melay-et-Saint-Hilaire, la structure métallique du socle de la vierge a été entièrement rénovée. Merci à Alain et Fabien Grosjean pour ces récents travaux ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont œuvré à la restauration de cet ouvrage.



4.6 Découverte de la faune et la flore de notre territoire

Dans le cadre du défi biodiversité, Valentin Henniaux animateur nature à la MNVS, nous a aidés à observer la faune et la flore locales. Il nous a donné quelques pistes pour améliorer la biodiversité....

4.7 Donner du peps à vos neurones

Les trous de mémoire peuvent être légion pour les plus de 60 ans, sans que cela ne relève pour autant d'un problème particulier de santé. Il s'agit souvent d'un manque d'entraînement des fonctions cérébrales. C'est pourquoi la MSA et la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté ont mis en place l'atelier ludique « Peps Eurêka ».



Cet automne, Mélanie Marchand, animatrice professionnelle, a accueilli lors de 10 séances de 2h30, un groupe de 14 personnes. Chacun a donné du PEP'S à ses neurones et à sa vie dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Ces échanges ont permis la stimulation de la mémoire, le partage d'expériences et de savoirs :

- Comprendre le fonctionnement de sa mémoire
- Prendre conscience des facteurs susceptibles d'en optimiser l'efficacité ou au contraire de l'entraver
- Agir sur ces facteurs en adaptant ses habitudes, en utilisant des stratégies de mémorisation
- Devenir acteur de son mieux-vivre et dédramatiser les trous de mémoire
- Avoir confiance en soi et en ses propres ressources.

En janvier 2024, toujours dans le cadre des ateliers bons jours, un atelier « Le sommeil, où en êtes-vous ? » sera organisé. N'hésitez pas à vous inscrire dès la parution sur l'application Panneau Pocket.

4.8 Aménagement dans le village

L'installation des bancs se poursuit. Nous remercions les employés communaux pour le travail effectué.



Bonne lecture aux habitants de Melay ou aux visiteurs. Comme promis, une seconde boîte à lire a été mise en place sur la façade de l'ancienne école.

Un banc a également été installé auprès de la boîte à lire du local à bascule, au centre du village.

Merci à nos deux membres du conseil des sages, Roger et Alain.



4.9 Elagage

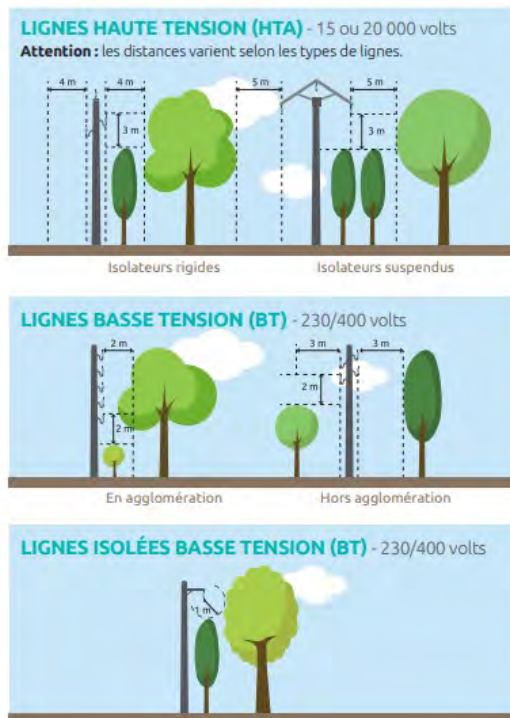
Arbres et lignes électriques ne font pas toujours bon ménage. ENEDIS nous rappelle que l'élagage à proximité du réseau aérien est à la charge du propriétaire ou de l'occupant.

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne
- le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.
- Le propriétaire peut réaliser lui-même l'élagage ou faire appel à une entreprise agréée de son choix et à ses frais, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT* sur www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr.

Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. **Cet élagage est à la charge financière d'Enedis.** Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

Distances à la construction des lignes électriques (norme NF C 11-201)



4.10 Aides à la rénovation de l'habitat

Vous êtes propriétaire (occupant ou bailleur) et vous souhaitez ou aimeriez réaliser des travaux dans votre logement ?

Mais avec la multiplication des dispositifs de subventions, des campagnes d'information et des démarchages téléphoniques il n'est pas toujours simple de s'y retrouver. Par peur de se faire arnaquer certains propriétaires préfèrent renoncer à leur projet ou passent à côté de certaines subventions.

Or en fonction de votre situation et de la nature de vos travaux, votre projet peut être subventionné jusqu'à 70 %.



Ainsi afin de vous aider et de vous accompagner, la Communauté de communes des 1000 ETANGS a missionné SOLIHA Haute-Saône pour être votre interlocuteur privilégié. En tant qu'association agréée par l'Etat et opérateur historique de l'ANAH, SOLIHA Haute-Saône accompagne depuis plus de 70 ans les propriétaires dans la constitution et le suivi de leur dossier de demande de subvention et est officiellement reconnue comme « MON ACCOMPAGNATEUR RÉNOV' » par l'Etat.

Concrètement l'ACCOMPAGNATEUR RÉNOV' permet aux propriétaires de bénéficier d'un service de qualité en agissant en toute neutralité et dans leur seul intérêt. Dans ce sens, les conseillers et techniciens de SOLIHA Haute-Saône renseignent gratuitement les propriétaires en respectant les réglementations nationales et locales en vigueur.

Ainsi, pour connaître les conditions et obtenir de plus amples renseignements sur les subventions mises en place et les évolutions à venir, contactez gratuitement :

- **SOLIHA Haute-Saône par téléphone au 03.84.75.38.56 ou par mail à contact.hautesaone@soliha.fr**

Du lundi au vendredi – de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Basés à VESOUL, les conseillers habitat répondront à vos questions, vérifieront avec vous l'éligibilité de votre projet et vous présenteront les dispositifs de subventions auxquels vous pourriez prétendre.

- Vous pouvez aussi venir à notre rencontre lors de la **permanence mensuelle organisée tous les 3^{èmes} mardis du mois, de 11 h à 12 h dans les locaux de la Maison France Services 8 Rue du Moulin – 70270 MELISEY.**

4.11 Hauteurs de haies

Il est rappelé que **les haies de doivent pas excéder une hauteur de 1,80m**. Malgré de récents rappels à l'ordre de nombreuses situations restent inchangées. Nous vous demandons de faire le nécessaire.



4.12 Boîtes aux lettres



Nous constatons que plusieurs habitations principales ou secondaires de notre commune ne possèdent pas de boîte aux lettres alors que c'est obligatoire.

Nous vous remercions de faire le nécessaire afin que toutes soient identifiables.

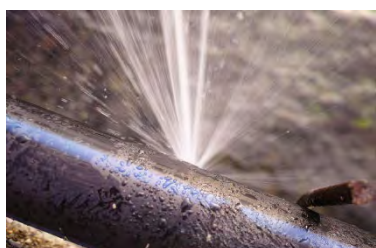
4.13 Coup de bélier sur le réseau eau potable

Le coup de bélier est un phénomène de surpression qui se manifeste lors de la variation soudaine de la vitesse d'un fluide dans un réseau de canalisation. Il se produit par exemple au moment de la fermeture rapide d'une vanne ou d'un robinet, ou lors de l'arrêt d'une pompe. Lors de la fermeture d'un robinet, l'inertie de l'eau en mouvement est subitement freinée. Cela génère une pression élevée ainsi qu'une onde de choc. Cette onde de surpression qui parcourt la tuyauterie se traduit alors par des vibrations et un bruit sourd, rappelant le son d'un coup de marteau.

La modification dynamique de la pression peut avoir de sérieuses conséquences sur vos installations sanitaires, robinetterie et tuyauterie. Elle peut d'ailleurs entraîner la rupture de la conduite dans le cas de grosses installations, du fait de la quantité de liquide en mouvement.

Conséquences

Les conséquences du coup de bélier sont non seulement néfastes, mais elles peuvent également être dangereuses.



Le coup de bélier est dans la plupart des cas hydraulique, c'est-à-dire causé par la variation soudaine du débit d'un liquide. Mais il peut aussi être thermique, et dû à la différence de température dans les canalisations, entre la vapeur d'eau chaude et le conduit de la canalisation resté froid. Un condensat se forme alors. Ce dernier génère des appels d'air au sein de vos canalisations.

A terme, les coups de bélier peuvent engendrer des dégâts matériels tels que :

- Des déformations ou des ruptures de conduites d'eau ;
- Des fuites, par le desserrage des raccords ;
- Des ruptures de membranes de vases d'expansion.

Quelles solutions ?

Pour ne pas endommager votre plomberie et système de chauffage, des mesures simples sont à mettre en place pour supprimer ou réduire le coup de bélier.

Afin d'éviter notamment les phénomènes de coup de bélier à la suite de travaux sur le réseau eau potable communal, nous vous recommandons l'installation d'un réducteur de pression. L'installation de ce type de dispositif à l'entrée du réseau d'eau de votre logement permet de réduire la pression de l'alimentation en eau qui traverse les canalisations. Ainsi, à la sortie, la pression de l'eau reste optimale et constante.



Le régulateur de pression permet de protéger votre installation sanitaire des problèmes de surpression et donc des coups de bélier. Il prévient également l'usure de votre robinetterie sanitaire ainsi que de vos appareils électroménagers tels que le lave-linge et le lave-vaisselle.

D'autres solutions existent : robinets à vitesse de fermeture lente, bouteille anti-pulsatoire, clapet anti-retour, ...

Veuillez contacter un professionnel pour plus de renseignements.

4.14 Rappel numéros d'urgence

 15 SAMU Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de soins.	 17 POLICE SECOURS Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.	 18 SAPEURS-POMPIERS Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.
 112 NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.	LES NUMÉROS D'URGENCE À CONNAÎTRE GRATUITS ET JOIGNABLES 7J/7 ET 24H/24. 	114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES Accessible par visioconférence, tchat, SMS et fax pour contacter le 15, 17 et 18. Application "Urgence 114" disponible sur iOS et Android.
 3117 Pour signaler par téléphone une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.	 39 19 Chantage, humiliation, injures, coups... Les femmes victimes de violences peuvent contacter le 3919. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est accessible de 9h à 19h du lundi au samedi.	 119 Numéro d'urgence dédié aux enfants en danger , victimes de violences physiques ou psychologiques.
31 117 Pour signaler par SMS une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.	 115 Numéro du SAMU Social , vient en aide aux personnes sans abri et en grande difficulté sociale.	 116 000 Numéro d'urgence en cas de disparition d'enfants , il a pour mission d'écouter et soutenir les familles d'enfants disparus.
	 30 20 Harcèlement scolaire	

5 Etat civil

Extrait des registres de l'état civil depuis le dernier bulletin paru en mai 2023.

5.1 Naissances

	Date de naissance	Parents
Eden GENG	1 ^{er} décembre	Laura SORET et Axel GENG

5.2 Mariages

	Date de la cérémonie
Malika TALBI et Marcel GUIERDET	01 juillet
Brunella GILLET et Franck CHEVALIER	08 juillet
Karine GUILLIER et Eddie SAUVLET	12 août

5.3 Décès

		Date de décès
Marcel LAMBOLEY	83 ans	21 mai
Gérard JUIF	83 ans	06 juillet
Nicolas MOUGIN	58 ans	03 novembre
Armand PERNOT	88 ans	27 novembre
Pierre JEANMOUGIN	85 ans	01 décembre

6 A noter déjà dans vos agendas...

Date	Evènements
	Le traditionnel repas de Noël de nos anciens revient cette année à la salle des fêtes. 60 personnes sont inscrites à ce repas, et 30 recevront le traditionnel colis. Nous n'oublions pas les 5 tugnerots en établissement de soin à qui sera remis un présent personnalisé. Les sacs ont été réalisés par les ateliers couture et les cartes et menus par les enfants. 
	L'ensemble des habitants de la commune est invité à la cérémonie des vœux du Maire à la salle des fêtes à partir de 17h00. Ce sera également l'occasion de connaître le résultat du concours du meilleur gâteau de Ternuay organisé par le conseil des jeunes (information disponible en Mairie, sur Panneau Pocket et Facebook).
	Concours de Belote à la salle des fêtes organisé par le foyer rural de Ternuay
	Loto de l'Ecole de Ternuay à la salle des fêtes
	Week-end sportif - Trail la Diagonale des 1000 étangs Départ en soirée sur le plateau de Ternuay, à Melay, au lieu-dit des Prary. Deux parcours de 11 km et 18 km sont proposés.
	Week-end sportif – Mille pas aux 1000 étangs Marche de Ternuay dans le cadre du festival 1000 pas aux 1000 étangs. Trois parcours de 5 km, 11 km et 18 km sont proposés. Départs tout au long de la journée.
	Exposition artistique à la salle des fêtes organisée par le Foyer Rural de Ternuay

« Un sourire coûte moins cher que l'électricité mais donne autant de lumière. »

Henri Grouès dit L'Abbé Pierre (1912-2007)
Fondateur d'Emmaüs

Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui œuvrent
bénévolement, souvent discrètement, pour le bien de notre commune.

INVITATION

Le Maire et le Conseil Municipal de Ternuay-Melay-et-Saint-Hilaire
ont le plaisir de vous inviter à la

Cérémonie des Voeux
le samedi 13 janvier à 17h00
à la salle des fêtes de Ternuay



Comment s'informer ou nous contacter ?

Vous avez des idées ou du temps, n'hésitez pas à nous contacter, vous serez les bienvenus.

Mairie	7 rue du tram 70270 Ternuay 03 84 20 40 80 mairie@ternuay.fr	Permanences : Lundi : 9h00-12h00 Mercredi : 9h00-11h30 Jeudi : 9h00-12h00 14h00-16h00
Facebook	Voir la page « Agir ensemble pour Ternuay Melay et Saint Hilaire ».	
PanneauPocket	Application à télécharger gratuitement sur Apple store ou Google Play.	
Site internet	Le site www.ternuay.fr est en cours de construction.	

Ne pas jeter sur la voie publique.

**Si vous souhaitez recevoir nos prochaines publications uniquement par voie numérique,
merci de nous le faire savoir.**

Agir ensemble pour Ternuay-Melay-et-Saint-Hilaire